



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de
Membres : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt

Le : 10 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de STE FOY L'ARGENTIERE
dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire

Salle Est-Ouest, sous la Présidence de Madame Karine BERGER

Secrétaire élue : Denise BERTHOLON.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juillet 2020.

Compte rendu affiché le : 15 juillet 2020.

Présents : K. BERGER / G. BUFFARD / J. QUINAUDON / L. BROSSARD /
D. BERTHOLON / O. VIALON / C. LOZANO / P. SECKINGER / A. BORRA
F. VALAIRE / B. TRENCHAT / M. DUPUY / G. VULPAS.

Absents excusés : F. VENET / J. MAILLARD.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le vendredi 10 juillet 2020 à 18 h 30 à la salle Est-Ouest, Rue du Stade pour procéder à la désignation des délégués pour les élections sénatoriales.

Madame Karine BERGER a ouvert la séance et a souhaité un prompt rétablissement à Juliette MAILLARD. Mme Denise BERTHOLON a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal.

Madame le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a dénombré 13 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie. Elle a ensuite rappelé que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir MM. Georges BUFFARD et Gérard VULPAS et Mmes Marianne DUPUY et Alexandra BORRA.

Madame le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Le Conseil Municipal devait élire 3 délégués et 3 suppléants. Une seule liste de candidats a été déposée.

A l'issue du scrutin, avec 13 voix, sont proclamés élus :

Nom-Prénom de l' élu	Liste	Mandat de l' élu
BERGER Karine	Pour le Sainte Foy de demain	Déléguée
BUFFARD Georges	Pour le Sainte Foy de demain	Délégué
LOZANO Célia	Pour le Sainte Foy de demain	Déléguée
VIALON Olivier	Pour le Sainte Foy de demain	Suppléant
TRENCHAT Béatrice	Pour le Sainte Foy de demain	Suppléante
VALAIRE Fabrice	Pour le Sainte Foy de demain	Suppléant

La séance est levée à 18 h 54.

LE MAIRE,

Karine BERGER

Mairie

18, rue de la République - 69610 Sainte-Foy-l'Argentière

Tel. 04 74 70 03 95 - Fax 04 74 70 03 96

E-mail : mairie@sainte-foy-l-argen

